

# INTRODUCTION



Monument le plus ancien de la ville de Brest, le *castellum*, dont les vestiges se voient encore clairement en divers points du Château, n'a fait l'objet que d'études ponctuelles qui ne sont nullement à la mesure de son importance. En reprenant les données apportées par ces travaux, parfois anciens, et en les complétant par une étude détaillée des vestiges encore visibles, nous pensons pouvoir aujourd'hui en proposer une reconstitution satisfaisante pour l'esprit. Mais l'historien ne saurait s'arrêter à cette seule image, car la construction de ce vaste ensemble fortifié ne peut se comprendre qu'à la lumière d'une étude raisonnée du réseau de forteresses maritimes dressé à la fin du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et dans les décennies qui suivirent le long des côtes gauloises et bretonnes de l'Atlantique et de la Manche et sur le littoral breton de la mer d'Irlande, système dont le *castellum* brestois constituait le point le plus occidental (fig. 1). Trop souvent rapportée aux menaces qu'auraient fait courir dans ces parages des « pirates » germaniques descendus de la mer du Nord, ces places paraissent, si l'on prend soin d'en examiner l'emplacement et la nature exacte au regard des menaces potentielles qu'auraient pu faire peser de

tels pillards sur les côtes de l'Empire romain, avoir été destinées à un rôle plus complexe, alliant l'indispensable protection des routes maritimes à une fonction de défense statique plus classique. L'instabilité et l'insécurité généralisées qui accompagnèrent les soubresauts politiques et militaires que connut la Gaule à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, les ponctions qu'opérèrent divers usurpateurs sur les troupes de campagne et des frontières, firent peser sur ces forteresses exposées une charge nouvelle, partiellement compensée, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, par l'installation de nouvelles garnisons, et, comme on l'a longtemps cru, par la mise en place d'un réseau intermédiaire de communautés militarisées, que l'on a voulu identifier aux premiers immigrants bretons. Plusieurs découvertes récentes et le réexamen attentif des données archéologiques anciennes montrent nettement, toutefois, que ce réseau, pour autant qu'il ait existé sous forme structurée, n'était composé que de groupes autochtones assurant, à la mesure de leurs moyens, la défense d'un environnement social et politique en pleine mutation et dont l'évolution se trouva bientôt encore accélérée par l'arrivée de Bretons ultramarins.



